

# Beauchery Saint Martin



## D.I.C.R.I.M.



**Document d'Information Communal des Risques Majeurs**

# DICRIM

## DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL DES RISQUES MAJEURS DE LA COMMUNE DE BEAUCHERY SAINT MARTIN

### *MOT DU MAIRE*

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous trouverez dans ce fascicule la conduite à tenir en cas d'évènements exceptionnels que sont les risques majeurs.

Selon l'adage : mieux vaut prévenir que guérir. Ce document a pour but de vous mettre en garde contre les dangers résultants d'évènements climatiques ou technologiques exceptionnels.

Ces recommandations pourront vous paraître évidentes et simplistes mais dans la confusion et la précipitation, elles peuvent d'avérées utiles.

En espérant que vous n'aurez jamais besoin de vous référer au DICRIM, je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Le Maire, François DUGUE

## Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Le risque majeur résulte de la présence d'un événement pouvant être dangereux nommé "aléa", sur une zone aux enjeux humains, économiques et écologiques.

Les risques naturels : - inondation, mouvement de terrain, tempête, neige;

Les risques technologiques : -risque industriel, nucléaire, pollution;

Les risques de transports collectifs : - personnes, matières dangereuses.

Le risque majeur se caractérise par la gravité de la situation, mais une probabilité faible, si faible que quelque fois on peut être tenté de l'oublier.

### Droit à l'information :

La loi du 22 juillet 1987 sur l'organisation de la sécurité et la prévention des risques majeurs, article 21 précise : "les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils peuvent être exposés sur certaines zones de leur territoire, et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent".

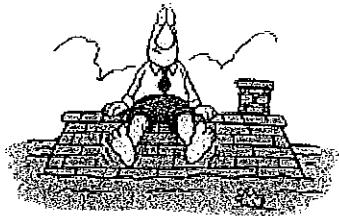
Dans le cadre de cette loi et en liaisons avec les services de l'Etat, la Mairie a réalisé ce document (D.I.C.R.I.M.).

### **SOMMAIRE**

<u>Risque Inondation</u>	page 3
<u>Risques Tempête</u>	page 4
<u>Risque Nucléaire</u>	page 5
<u>Risque Transport de matières dangereuses</u>	page 6
<u>Indemnisation en cas de catastrophe</u>	page 7
<u>Contacts utiles</u>	page 8



# RISQUE INONDATION



## Inondation :

Gros apport d'eau provoqué par un orage violent ou des pluies importantes et durables, pouvant faire déborder fossé ou ru traversant le village (inondation de caves, garages, etc...)

## A BEAUCHERY SAINT MARTIN

Lors des précédentes inondations, le secteur le plus particulièrement concerné a été le hameau de Bonsac. Mais un débordement de la Traconne peut provoquer une inondation dans le bas du bourg de Saint-Martin.

## L'alerte

En cas de danger, un système de pré-alerte puis d'alerte permet au Préfet d'avertir le Maire et les services de gendarmerie et de police de l'évolution de la crue. Le cas échéant, le Maire informe alors la population dans les quartiers concernés et les lieux à évacuer.

Les consignes :

*Avant la crue*



**Ecoutez** la radio (voir page 6)

*Pendant la crue*



**Mettez-vous à l'abri** La moitié des victimes des inondations brutales le sont au volant de leur véhicule. Une voiture flotte dans 30 cm d'eau, et ne devient plus manœuvrable. Les personnes se croient en sécurité dans leur véhicule et sont persuadées qu'elles risquent plus d'être emportées par le courant si elles sortent, alors qu'elles se trouvent dans un piège clos beaucoup plus vulnérable aux phénomènes hydrauliques.

*Après la crue*

**Aérez** et désinfectez les locaux

**Evaluez** les dommages et renseignez-vous auprès de votre assureur

**Ne rétablissez l'électricité** que sur une installation sèche



# RISQUE TEMPÊTE

## Tempête :

Perturbation due à deux masses d'air distinctes, caractérisée par un vent violent supérieur à 100km/h accompagnée quelques fois par des précipitations intenses.



## A BEAUCHERY SAINT MARTIN

Le risque de tempête concerne l'ensemble de l'Europe, et en premier lieu le nord du continent situé sur la trajectoire d'une grande partie des perturbations atmosphériques. En France, la sensibilité est plus marquée dans la partie nord du territoire, et surtout sur l'ensemble des zones littorales.

Le territoire de la commune de Beauchery Saint Martin peut donc être touché par des tempêtes comme cela a été le cas en décembre 1999.

## L'alerte

Chaque jour, Météo France émet des bulletins météo parmi lesquels on retrouve des cartes de vigilance qui définissent pour une durée de 24 heures le danger météorologique dans chaque département. Si le niveau de vigilance est orange ou rouge, des bulletins de suivis régionaux et nationaux sont émis et diffusés par la presse locale et les médias.

## Si le département est orange

## Si le département est rouge

### VENT FORT

- Risque de chutes de branches et d'objets divers
- Risques d'obstacles sur les voies de circulation
- Rangez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés
- Limitez vos déplacements

- Risque de chutes d'arbres et d'objets divers
- Voies impraticables
- Evitez les déplacements

### FORTES PRECIPITATIONS

- Visibilité réduite
- Risque d'inondations
- Limitez vos déplacements
- Ne vous engagez ni à pied ni en voiture sur route inondée

- Visibilité réduite
- Risque d'inondations important.
- Evitez les déplacements
- Ne traversez pas une zone inondée, ni à pied ni en voiture

### ORAGES

- Evitez l'utilisation du téléphone et des appareils électriques
- Ne vous abritez pas sous les arbres
- Limitez vos déplacements

- Evitez l'utilisation du téléphone et des appareils électriques
- Ne vous abritez pas sous les arbres
- Limitez vos déplacements

### NEIGE / VERGLAS

- Route difficile et trottoirs glissants
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire
- Renseignez-vous auprès de votre centre régional d'information et de coordination routière

- Route impraticable et trottoirs glissants
- Evitez les déplacements
- Renseignez-vous auprès de votre centre régional d'information et de coordination routière

### Les consignes :

#### *Avant la tempête*



**Rentrez** les bêtes ainsi que le matériel et les objets susceptibles d'être emportés  
**Gagnez** un abri en dur et fermez portes et volets

#### *Pendant la tempête*



**Ecoutez** la radio (voir page 6)

**Débranchez** les appareils électriques et les antennes de télévision



**Déplacez-vous** le moins possible

#### *Après la tempête*



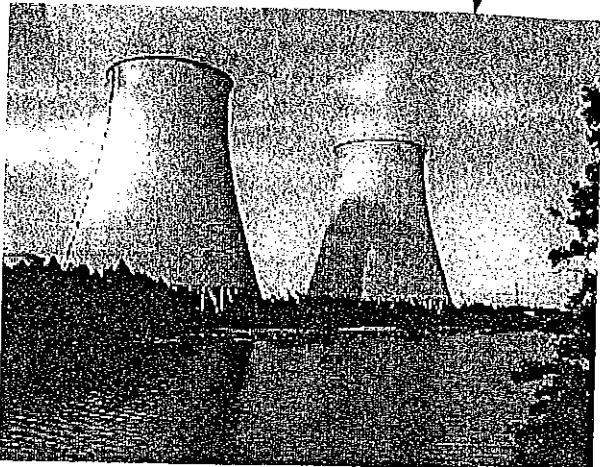
**Coupez** branches et arbres qui menacent de s'abattre

**Ne montez** ni sur les toits et ni dans les arbres fragilisés

**Ne jamais** toucher les fils électriques tombés à terre ou se trouvant à portée de mains

### Qu'est ce que l'accident nucléaire ?

L'accident nucléaire est un événement qui se produit sur une installation nucléaire et entraîne des conséquences immédiates et graves pour le personnel, les riverains, les biens et l'environnement.



### Quelles sont les conséquences d'un accident nucléaire ?

La contamination peut concerner l'extérieur de la centrale, lorsque les substances radioactives se sont répandues dans l'atmosphère, le sol et/ou l'eau.

Les effets sont fonction de la distance par rapport à la source et de la durée d'exposition : effets sur l'homme et sur l'environnement, effets économiques.

La centrale nucléaire la plus proche est à Nogent-sur-Seine (à 18 km de Gouaix).

### Comment prévenir le risque ?

Les conséquences d'un accident nucléaire peuvent être quelque peu minimisées par la connaissance du risque et prévision de plans de protection en cas d'accident.

Des plans particuliers d'intervention ont été établis par les préfets : ils décrivent l'organisation des secours à mettre en œuvre lors d'accident grave. Ils sont déclenchés par les préfets à partir des informations transmises par les centrales, afin de répondre à un danger radiologique avéré pour les populations résidant dans un rayon de 10km autour de la centrale touchée.

Une mesure de protection individuelle : l'iode. Chacun peut se procurer des comprimés d'iode en pharmacie. En cas d'accident nucléaire, l'absorption, sauf contre-indication, d'un comprimé d'iode empêche la glande thyroïde de stocker l'iode radioactif. Demandez conseil à votre pharmacien ou à votre médecin

### Que faire en cas d'alerte nucléaire ?

Dès que retentit la sirène d'alerte :

- Enfermez-vous dans un bâtiment, calfeutrez toutes les ouvertures en entrées d'air, arrêtez la ventilation et la climatisation.
- Isolez-vous si possible dans une seule pièce avec une réserve d'eau et un poste de radio.
- Ne fumez pas.
- N'absorbez un comprimé d'iode, sauf contre-indication, que sur recommandation des autorités.
- Si vous craignez d'avoir été exposé à des poussières radioactives, retirez vos vêtements contaminés avant d'entrer dans le lieu clos, douchez-vous si possible et changez de vêtements.
- Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation par les autorités
- Si vous devez évacuer, coupez le gaz et l'électricité. A l'extérieur, ne touchez pas aux objets, ni aux aliments, ni à l'eau... ils ont pu être contaminés.

A la suite de l'accident :

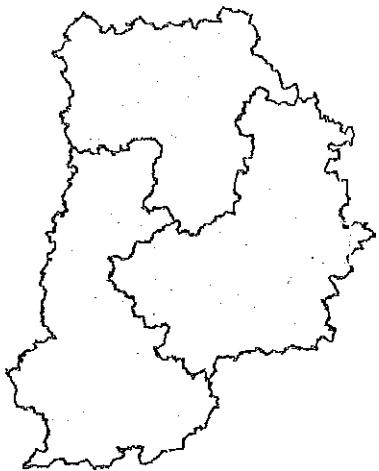
- Respectez les consignes données par les autorités via les médias
- Ne consommez pas de fruits, ni de légumes, ni l'eau du robinet sans l'aval des autorités.

COMMUNE  
DE BEAUCHERY-SAINT-MARTIN

Cours d'eau

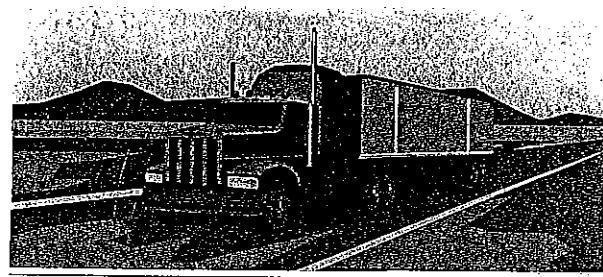
Axes routiers principaux

Zone impactée par le rayon de 10 kms de la centrale de Nogent sur Seine





# RISQUE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES



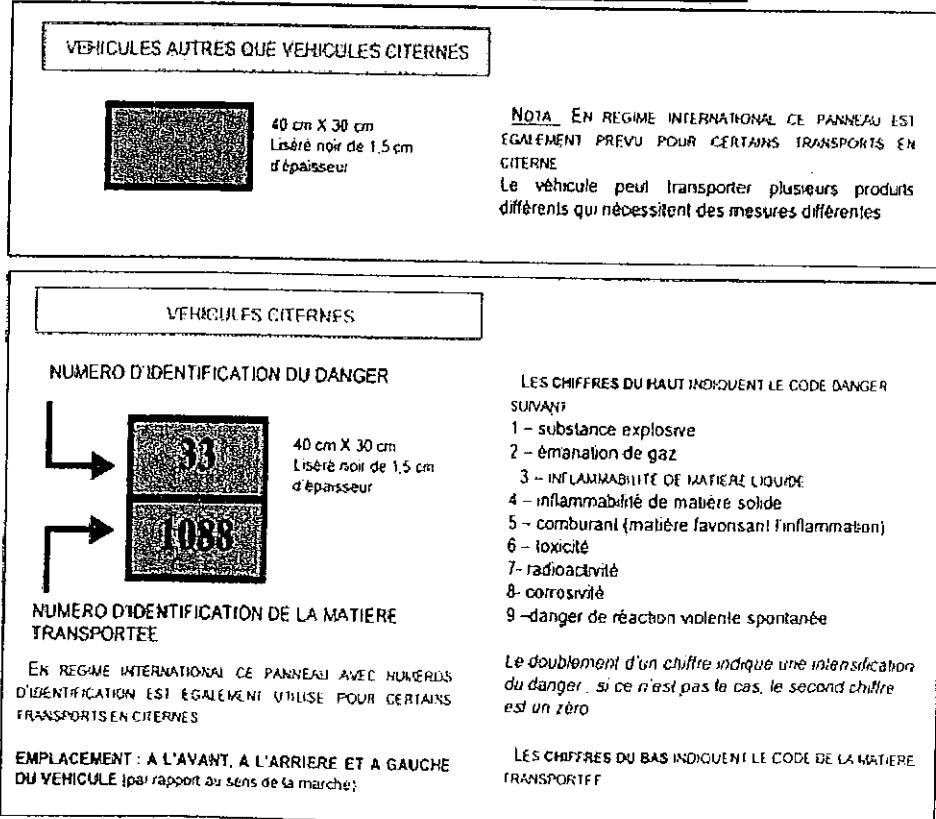
## Transport de matières dangereuses

Le risque relatif au transport de matières dangereuses correspond au transport de transit ou desserte de produits inflammables, explosifs, toxiques, corrosifs ou radioactifs par voie routière ou ferroviaire.

### A BEAUCHERY ST MARTIN

Les axes ferroviaires de transports de matières dangereuses sont dans la traversée du bourg de Beauchery. Tous les axes routiers par dessertes locales sont susceptibles de recevoir du transport de matières dangereuses.

#### **PANNEAUX DE SIGNALISATION**



## ETIQUETTES ET PLAQUES DE DANGER

Le danger présenté par le chargement est également matérialisé par un losange qui reproduit le symbole danger prépondérant.

Attention cette plaquette signifie PRODUITS DANGEREUX

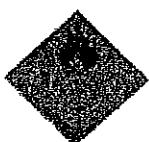
Ce plaquette peut être apposée sur l'extérieur du camion ou sur les colis transportés à l'intérieur du camion

1



Danger d'explosion

2A



Danger de feu  
(liquide ou gaz)

2B



Danger de feu  
(matières solides)

2C



Matière sujette à  
inflammation spontanée

2D



Danger émanation de gaz  
inflammable au contact de  
l'eau

3



Matière ou gaz comburant  
ou peroxyde organique

4



Matière ou gaz毒ique

4A



Matière nocive

5



Matière ou gaz corrosif

6D



Matière radioactive

11



Gaz non inflammable, non  
toxique, non corrosif et non  
comburant

13



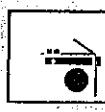
Cette mention est remplacée  
par "Allumettes" pour les  
objets des groupes 13401 et  
13402.

### Les consignes :

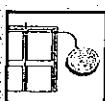
#### Avant le risque

Apprenez à reconnaître la signalisation des matières dangereuses  
(voir code des produits dangereux et des panneaux de signalisation)

#### Pendant le risque



Ecoutez la radio (voir page 6)



1



2



3

Fermez les portes, fenêtre, aérations avec une réserve d'eau et la radio sans fumer.  
Fermez le gaz et l'électricité

#### Après le risque

Evaluez les dommages et renseignez vous auprès de votre assureur  
Aérer les locaux.